

Décamp'[®]
RADICAL

MALADIE DES FRUITIERS

Substances de base

Les substances de base sont des préparations naturelles. Elles peuvent être d'origine alimentaire, végétale, animale ou minérale.

L'hydroxyde de calcium

L'hydroxyde de calcium est le principal constituant dissous de l'eau de chaux ou en suspension du lait de chaux.

Une application crée une barrière physique qui protège efficacement les arbres contre les parasites venant se nicher sous l'écorce pour hiverner. Elle protège également des champignons, des mousses et des lichens. Le produit colmate fissures et plaies évitant toute pénétration fongique, bactérienne ou microbienne. Sa très forte alcalinité, détruit efficacement les champignons en hibernation qui développent au printemps de graves maladies telles que le chancre.

PRÊT À L'EMPLOI

Application pour 7 à 10 arbres.

Période d'application :

1 à 2 applications/an à 1 mois d'intervalle.

MODE D'EMPLOI

Nettoyer les troncs à l'aide d'une brosse ou d'un pinceau dur afin d'éliminer la poussière, les morceaux d'écorce qui se détachent du tronc, les mousses et éventuels autres débris.

Remuer le produit avant utilisation pour remettre le produit en suspension et le rendre bien homogène.

Appliquer le produit sur le tronc des arbres à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse. Nettoyer le matériel à l'eau.

COMPOSITION

Suspension aqueuse d'hydroxyde de calcium à 300 g/L (CAS N°1305-82-8).

Substance de base approuvée en vertu du règlement (CE) N°1107/2009 et du règlement d'exécution (UE) 2015/762 du 12 mai 2015. L'utilisation de l'hydroxyde de calcium est autorisée dans les conditions spécifiques précisées dans le rapport d'examen SANCO/10148/2015.



Irritant - Dangereux : respecter les précautions d'emploi.

- H315 - Provoque une irritation cutanée
- H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter de respirer les vapeurs. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, se laver les mains soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position qui lui permet confortablement respirer. Stocker dans un endroit bien ventilé - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE : consulter un médecin.

Garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

UTILISABLE
EN AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

E⁺

Crea[®]



Volume
net :
1L

215, Av. de la Roche Parnafe
ZI Motte Longue
74130 BONNEVILLE
Tél. : 04 50 25 75 02



3355660008024

TM12A17
920066